

MGS Cours de Musique

TARIFS ET CONDITIONS 2019 2020

MGS Gaël Schüpbach, Ruelle de la Muraz 16, 1260 Nyon, 078 623 82 56

TARIFS / PAYEMENT

Enfants - Adolescents - Etudiants - AVS

Pour les cours aux mois, l'élève bénéficie d'un tarif préférentiel et réserve son horaire s'il s'engage, par le présent contrat, à suivre les cours pour une durée de 3 mois minimum, à raison d'une fois par semaine (pour un total de 30 cours par année voir planning 2019/2020).

30 min = 1500.-/ année scolaire (10 mois - 30 cours) soit 150.- / mois / ou à la carte 55.- le cours de 30 min.

45 minutes = 1800.- / année scolaire (10 mois - 30 cours) soit 180.- / mois / ou à la carte 65.- le cours de 45 min.

60 minutes = 2000.- / année scolaire (10 mois - 30 cours) soit 200.- / mois / ou à la carte 75.- le cours de 60 min.

Adultes : A la carte uniquement (à payer à la fin de chaque leçon)

Les cours de 30 min à 60.- / Les cours de 45 min à 70.- / Les cours de 60 min à 90.- / Les cours de 90 min à 130.-

Les cours se paient comptant un mois à l'avance. En cas de résiliation, deux mois de préavis seront demandés (la dernière leçon aura lieu la dernière semaine du mois qui suit la demande d'arrêt). Les cours ont lieu du début septembre à fin juin sauf pendant les vacances scolaires.

ENGAGEMENTS ELEVES

L'élève est responsable de sa propre progression, l'enseignant s'engage à fournir un enseignement de qualité, cela ne remplace pas une implication personnelle. Pour profiter au maximum de ces cours, il est vivement conseillé de travailler son instrument et les leçons données au moins 15 à 30 minutes par jour. L'élève s'engage à donner ses coordonnées téléphoniques exactes. Si l'enseignant ne peut (pour cause de mauvais numéro) joindre l'élève pour le prévenir d'une absence, le cours ne sera pas rattrapé. Pour le bon fonctionnement de la leçon, l'élève s'engage à arriver à l'heure au cours, aucun retard n'est rattrapé.

L'enseignant ne prend pas en charge la sécurité de l'élève tant qu'il n'est pas dans la salle de cours.

MALADIES

Chaque enseignant travaillant au sein de MGS est indépendant. Nous ne bénéficions pas de congés maladie, donc si vous êtes malade, vous ne serez pas accepté au cours. Le cours sera bien sûr rattrapé si vous prévenez l'enseignant, en fonction de ses disponibilités.

ABSENCES/ RETARDS

Pour l'élève : Prévenir l'enseignant par TELEPHONE ou SMS, signez bien vos messages s.v.p. : Prévenir 24 heures à l'avance. Dans le cas contraire, le cours sera facturé et non rattrapé, sauf motif exceptionnel (décès, accident). Les retards de l'élève ne sont pas rattrapés. Les cours de rattrapages sont donnés pendant les périodes de rattrapages mentionnées en rouge sur la feuille de planning en annexe. Les cours de rattrapages se fixent entre l'élève et l'enseignant. Si l'élève doit déplacer le cours de rattrapage, il prévient 24 heures à l'avance, autrement il ne sera plus rattrapé.

Pour l'enseignant : Étant musicien, tout enseignant peut devoir annuler un cours pour cause de concerts ou de tournée. L'enseignant s'engage à prévenir ses élèves d'une absence éventuelle au moins 24 heures à l'avance, sauf motif exceptionnel (maladies, accidents, décès). Tout cours annulé par l'enseignant est automatiquement rattrapé durant les semaines de rattrapages proposées. En cas de situation exceptionnelle (maladie prolongée / tournée) si l'enseignant ne peut proposer de rattrapage, un arrangement sera fixé entre l'élève et l'enseignant.

CONTACT

Chaque élève peut nous contacter de 9h à 19h au plus tard, ou par sms signé.

GAEL SCHUPBACH : 078 623 82 56

N'OUBLIEZ PAS DE CONSULTER ET DE CONSERVER LE PLANNING EN ANNEXE

Date, Lu et approuvé :

Par le responsable légal de l'élève :

Par l'élève :

Par l'enseignant: